

Compte rendu du conseil de l'UFR MITSIC – Version Publique

24 mars 2026 en salle A148

Le conseil de l'UFR MITSIC s'est réuni le 24 mars 2026 en salle A148 sous la présidence de la direction de l'UFR. Après constatation du quorum, la séance a débuté à 10h07.

1. Informations générales

Dans le cadre de la structuration des Écoles Universitaires de Recherche (EUR), les masters de l'UFR ont été essentiellement positionnés sur deux EUR thématiques afin de favoriser les coopérations et mutualisations inter-UFR.

2. Validation du précédent compte rendu

Le compte rendu du conseil du 10 février 2026 a été adopté à l'unanimité.

3. Contrats d'enseignement

Le conseil a validé la reconduction d'un contrat d'enseignement sur fonds propres en licence informatique pour une troisième année.

4. Projet de licence MIASHS et évolution de l'offre de formation

Le projet de licence MIASHS a été présenté au conseil. Les échanges ont porté notamment sur :

- les conditions d'ouverture progressive de la formation ;
- l'impact organisationnel et budgétaire ;
- les conséquences sur les charges d'enseignement et les moyens administratifs.

Le conseil a validé le projet à la majorité.

5. Stages et engagements budgétaires

Le conseil a approuvé plusieurs financements relatifs :

- à des stages portant sur les emplois du temps, les conventions et le réseau alumni ;
- à l'organisation d'événements scientifiques et étudiants ;
- à des missions de représentation scientifique ;
- à des acquisitions logicielles et équipements pédagogiques.
- à un cinquième mois de stage d'un étudiant en master

6. Collaboration avec l'IED

Le conseil a rappelé que l'ouverture des formations informatiques à l'IED concernait uniquement la formation initiale. En conséquence, il s'est opposé à l'ouverture d'un parcours en alternance.

7. Mise à jour des statuts de l'UFR

Le conseil a adopté une mise à jour des statuts de l'UFR intégrant notamment l'IDHES.

8. Convention interuniversitaire

Une convention d'accueil d'étudiants entre l'Université Paris 8 et l'Université Sorbonne Paris Nord a été approuvée dans le cadre du CAPES.

9. Travaux et équipements

Un point a été présenté concernant les travaux programmés dans plusieurs espaces de l'UFR, notamment :

- la mise en conformité et l'équipement de la salle A192 ;
- les aménagements réseau et mobiliers ;
- le projet d'espace de convivialité.

10. Réflexion sur les règlements intérieurs des départements

Une réflexion a été engagée afin de préciser le rôle et le fonctionnement des départements au sein de l'UFR.

11. Questions diverses

Les échanges ont notamment porté sur :

- les difficultés rencontrées par certains étudiants en matière d'inscription et de logement ;
- la possibilité d'un renfort temporaire au sein du service informatique de l'UFR ;
- plusieurs ajustements de responsabilités pédagogiques ;
- des demandes liées aux outils documentaires et aux conditions matérielles de travail.

La séance est levée à 12h07.